

LA GESTION DES RISQUES DANS L'EXERCICE DE NOS MISSIONS TERRITORIALES

Vendredi 27 Septembre
à Carcassonne

Code action : JPROF001



ASSOCIATION
DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX
DES COMMUNAUTÉS
DE FRANCE



Les cadres territoriaux sont confrontés à la prévention et à la gestion de risques naturels et technologiques, mais aussi juridiques, déontologiques ou encore managériaux. Cette diversité de risques et d'évènements exceptionnels nécessite un traitement décloisonné et systémique, afin d'apporter des solutions adaptées et performantes, à la fois avant, pendant et après leur survenue.

Un an après les évènements dramatiques qui ont frappé le territoire de l'agglomération de Carcassonne, attentat de Trèbes en mars et inondation de décembre 2018, cette journée propose de prendre du recul avec des témoignages d'experts, de bénéficier du retour d'expérience de nos collègues territoriaux qui ont été en première ligne pour gérer ces crises et de partager ensemble nos pratiques, par une conférence à plusieurs voix et des ateliers thématiques.

Déroulé de la journée

A partir de 9h00 : accueil des participants autour d'un café de bienvenue

9h20 – 09h30 : allocutions de bienvenue

- Roger ADIVEZE, président du Centre de Gestion de l'Aude
- Agnès GUYOT, directrice de la délégation Languedoc-Roussillon du CNFPT (ou représentée)

9h30 à 11h00 : conférence introductive et table-ronde

Comment prévenir et gérer les risques avant, pendant et après des évènements exceptionnels ?

Conférence introductive sur l'approche systémique des risques

- René AMALBERTI, conseiller sécurité des soins de la Haute autorité de santé, gestionnaire des risques médicaux du groupe MACSF, docteur en médecine et en psychologie des processus cognitifs

Table-ronde sur les risques inondations et les retours d'expérience sur le territoire

- Pierre Henri ILHES, Maire de La Redorte, vice-président de Carcassonne Agglomération et Président du SMMAR (Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières)
- Michel PROUST, Maire de Villegailhenc et vice-président de Carcassonne Agglomération
- Ghislaine VERRHIEST, cheffe de mission « coordination interrégionale de la prévention des risques d'inondation sur l'arc méditerranéen pour le Préfet de Zone de Défense et de Sécurité Sud », DREAL PACA

11h00 – 11h15 - Pause

11h15 à 12H45 : trois ateliers simultanés

Atelier 1 : **Les risques naturels et technologiques**

- Jean-Marie AVERSENQ, Directeur de la SMMAR
- Christian BELONDRADE, Lieutenant-Colonel du SDIS 11
- José MARTINEZ, chargé de mission PPR Montpellier Méditerranée Métropole
- Alix ROUMAGNAC, Président de Predict

Animation par Patrick BERGER (AITF Languedoc Roussillon)

Atelier 2 : Le management des risques ou les risques du management

Selon certains, si tout fonctionnait comme prévu, il n'y aurait pas besoin de manager ! La réalité de l'action publique locale et de l'organisation d'une collectivité territoriale est plus complexe, le manager existe et prend inévitablement des risques. Son rôle est plus qu'un savoir-faire : il doit associer stratégie et gestion, il doit connaître l'environnement dans lequel il exerce et de quels outils il dispose, pour être pouvoir être reconnu comme un « manager efficace ».

- *Jean-Pierre GALAN, consultant et ancien DGS*
Animation par Alexandre CORDIER (SNDGCT Languedoc Roussillon)

Atelier 3 : Les risques juridiques et déontologiques

Au quotidien, les directeurs généraux et cadres territoriaux sont en charges de respecter et de faire respecter des normes et procédures. Ils sont donc confrontés à des risques professionnels, civils et pénaux en cas de non-respect. Il en va de même en cas de situations d'urgence (réelles ou ressenties) ou de crises, situations au cours desquelles la vigilance faiblit dans le feu de l'action, mais les risques demeurent.

- *Maitre Philippe PETIT, avocat spécialiste du droit public à Lyon*
Animation par Jean Paul VOGEL (ADGCF Occitanie)

12h45 – 14h30 - Buffet

Informations pratiques

Lieu de la manifestation : Maison des collectivités à Carcassonne

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration ne sont pas pris en charge par le CNFPT.

Le buffet est offert à tous les participants par les associations et syndicats professionnels co organisateurs de la journée.

Des séquences spécifiques sont proposées l'après-midi aux adhérents des associations et syndicats professionnels, contact et renseignements directement auprès d'eux : ADGCF Occitanie, AITF Languedoc-Roussillon et SNDGCT Languedoc-Roussillon.

Inscriptions

Code : **JPROF001**

Pour les agents territoriaux, inscription sur la plateforme en ligne IEL :

<https://inscription.cnfpt.fr/>

Contact : Camille PERON au 04.68.71.67.98